

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU PAYS DES SOURCES

Séance du 17 décembre 2014

Amy  
Avicourt  
Antheuil-Portes  
Baugy  
Beaulieu-les-Fontaines  
Belloy  
Biermont  
Boulogne-la-Grasse  
Braisnes-sur-Aronde  
Canclor  
Cannectancourt  
Canny-sur-Matz  
Conchy-les-Pots  
Coudun  
Crapeaumesnil  
Cuy  
Cuvilly  
Dives  
Écuilly  
Incourt-Sainte-Marguerite  
Évicourt  
Fresnières  
Giraumont  
Gournay-sur-Aronde  
Gury  
Hainvillers  
Laberlière  
Lagny  
La-Neuveville-sur-Ressons  
Lassigny  
Lataule  
Margny-sur-Matz  
Marquéglise  
Mareuil-la-Motte  
Margny-aux-Cerises  
Monchy-Humières  
Mortemer  
Neufvillers-sur-Aronde  
Ognolles  
Orvillers-Sorel  
Plessier-de-Roye  
Ressons-sur-Matz  
Ricquebourg  
Roye-sur-Matz  
Solente  
Thiescourt  
Vignémont  
Villers-sur-Coudun

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre 2014 à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président,  
Le vice-Président en charge des commissions « *Aménagement de l'espace-Urbanisme-Habitat* » et « *Voirie* »  
Le vice-Président en charge des commissions « *Développement économique* » et « *Tourisme - valorisation du territoire* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Environnements* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Servies à la population* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Communication - Culture* »

R. MAHET,  
A DE PAERMENTIER,  
J- P VRANCKEN,  
Y. LEMAIRE  
S. NANCEL,  
P. PEYR.

### Les membres,

Mesdames et Messieurs CARPENTIER P, DUVAL F (remplacé par PROU T), DARCY JC (remplacé par MORIN F), PLEVEL F, CARDON C, DEZERABLE C (remplacé par DUQUENNE R), LITTY P, JANIAC L, KNAUSS JP, AMBEZA G AURIBAUT S, GRIMAL G, DUMONT E, LEROY M (remplacé par MESTDAGH A) , LEONARD JP, CARON C, HUYGEBART B, BONTE A, FOURNIER C (remplacé par GOUT JC) DESTREZ G (remplacé par MATHIEU J), FORGET D, FLON Y, VOS C, LEROUX S, MAROT L, DUCHEMIN C , RAINETEAU R , NANCELLE G, ARONIO DE ROMBLAY B, MARCOU MC, DESREUMAUX L, D'ARRENTIERES M, DANIEL G, STERLIN O, CORMIER F, BLANCHARD M, THIBAUT JC, VIDAL C, PERRON W, BLAISE N, GOMEZ F, GIRARDAT G, GREUGNY S, SAVREUX G, PASSAL M, BOITIEUX JL.

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs ROUILLY B (a donné pouvoir à HYUGEBART B), SENGELIN JF ( a donné pouvoir à DE PAERMENTIER A), MALLET D ( a donné pouvoir à GREUGNY S), COLOMBATTO F ( a donné pouvoir à BLANCHARD M), HIMBER M (a donné pouvoir à SAVREUX G) , FRAUT, PARZYBUT R, DELACHAMBRE P.

### Etait absent :

Monsieur MANSARD F.

Madame Marie Claude MARCOU est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 9 décembre 2014

Date d'affichage : 9 décembre 2014

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 52 +5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 57

## CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE

- Amy
- Avicourt
- Antheuil-Portes
- Baugy
- Beaulieu-les-Fontaines
- Belloy
- Biermont
- Boulogne-la-Grasse
- Braisnes-sur-Aronde
- Candor
- Cannectancourt
- Canny-sur-Matz
- Conchy-les-Pots
- Coudun
- Crapeaumesnil
- Cuy
- Cuvilly
- Dives
- Écuvilly
- Encourt-Sainte-Marguerite
- Évicourt
- Fresnières
- Giraumont
- Gournay-sur-Aronde
- Gury
- Hainvillers
- Labardière
- Lagny
- La-Neuveville-sur-Ressons
- Lassigny
- Lataule
- Maigny-sur-Matz
- Marquéglise
- Mareuil-la-Motte
- Margny-aux-Cerises
- Monchy-Humières
- Mortemer
- Neufry-sur-Aronde
- Ognolles
- Orvillers-Sorel
- Plessier-de-Roye
- Ressons-sur-Matz
- Ricquebourg
- Roye-sur-Matz
- Solente
- Thiescourt
- Vignemont
- Villers-sur-Coudun

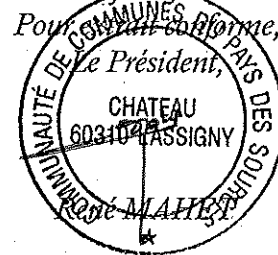
Suite à l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 13 novembre 2014 quant à l'avancement de grade d'un agent, actuellement adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, il est proposé aux membres du Conseil communautaire de créer un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 5 novembre 2014.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté,

- **VALIDE** la création d'un poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 5 novembre 2014,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

**Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 22/12/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne**

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,*



**Le Président**  
 2014  
 René MAHET



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU PAYS DES SOURCES

Séance du 17 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre 2014 à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents :**

Le Président,  
Le vice-Président en charge des commissions « *Aménagement de l'espace-Urbanisme-Habitat* » et « *Voirie* »  
Le vice-Président en charge des commissions « *Développement économique* » et « *Tourisme - valorisation du territoire* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Environnements* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Servies à la population* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Communication - Culture* »

R. MAHET,  
A DE PAERMENTIER,  
J- P VRANCKEN,  
Y. LEMAIRE  
S. NANCEL,  
P. PEYR.

**Etaient excusés :**

Mesdames et Messieurs ROUILLY B (a donné pouvoir à HYUGEBART B), SENDELIN JF (a donné pouvoir à DE PAERMENTIER A), MALLET D (a donné pouvoir à GREUGNY S), COLOMBATTO F (a donné pouvoir à BLANCHARD M), HIMBER M (a donné pouvoir à SAVREUX G), FRAU T, PARZYBUT R, DELACHAMBRE P.

**Etait absent :**

Monsieur MANSARD F.

Madame Marie Claude MARCOU est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 9 décembre 2014

Date d'affichage : 9 décembre 2014

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 52 +5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 57

## INDEMNITES DE CONSEIL 2014 ALLOUEES AU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur Gilles THOREL étant receveur municipal de la trésorerie de Lassigny, il est possible de lui attribuer une indemnité de conseil et une indemnité de confection de budget pour l'exercice 2014.

L'indemnité de conseil est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 publié au journal officiel du 17 décembre 1983 fixant les

conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs des communes et des établissements publics locaux.

Pour un taux d'indemnité de 100%, l'attribution de l'indemnité de conseil s'élève, pour les 12 mois d'exercice de M. THOREL en 2014 à 852.65 € brut.

L'indemnité de confection du budget s'élèverait à 45,73 € brut.

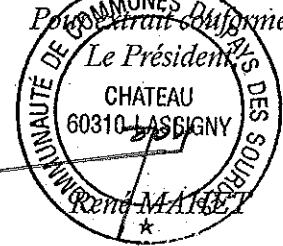
Après en avoir délibéré, par 1 voix contre et 56 voix pour, à la majorité des membres présents, le Conseil de Communauté,

- **VALIDE** le versement d'une indemnité de Conseil au taux de 100% à M. Gilles THOREL pour ses 12 mois de gestion de l'exercice 2014 soit 852.65 € brut ainsi que d'une indemnité de confection du budget s'élevant à 45,73 € brut,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 29/12/2014 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,



Le Président  
*hol*  
 René MAHET



- Amy
- Avricourt
- Antheuil-Portes
- Baugy
- Beaulieu-les-Fontaines
- Belloy
- Biermont
- Boulogne-la-Grasse
- Braisnes-sur-Aronde
- Candor
- Cannectancourt
- Canny-sur-Matz
- Conchy-les-Pots
- Coudun
- Crapeaumesnil
- Cuy
- Cuvilly
- Dives
- Écuvilly
- Encourt-Saint-Marguerite
- Éricourt
- Fresnières
- Graumont
- Gournay-sur-Aronde
- Gury
- Hainvillers
- Labedère
- Lagny
- La-Neuveville-sur-Ressons
- Lassigny
- Lataule
- Maingny-sur-Matz
- Marquéghyse
- Mareuil-la-Motte
- Margny-aux-Cerises
- Monchy-Humières
- Mortemer
- Neufly-sur-Aronde
- Ognolles
- Orvillers-Sotel
- Plesser-de-Roye
- Ressons-sur-Matz
- Ricquebourg
- Roye-sur-Matz
- Solente
- Thiès court
- Vignemont
- Villers-sur-Coudun

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU PAYS DES SOURCES

Séance du 17 décembre 2014

Amy

Avicourt

Antheuil-Portes

Baugy

Beaulieu-les-Fontaines

Belloy

Biermont

Boulogne-la-Grasse

Buaisnes-sur-Aronde

Candor

Cannectancourt

Canny-sur-Matz

Conchy-les-Pots

Coidun

Crapeaumesnil

Cuy

Cuvilly

Dives

Écuvilly

Éincourt-Ste-Marguerite

Évicourt

Fresnières

Giraumont

Gournay-sur-Aronde

Cury

Hainvillers

Laberlière

Lagny

La-Neuveville-sur-Ressons

Lassigny

Lataule

Maigny-sur-Matz

Marquéglise

Mareuil-la-Motte

Margny-aux-Cerises

Monchy-Humières

Mortemer

Neufvy-sur-Aronde

Ognolles

Orvillers-Sotel

Plesster-de-Roye

Reissons-sur-Matz

Ricquebourg

Roye-sur-Matz

Solente

Thescourt

Vignemont

Villers-sur-Coudun

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre 2014 à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

### Etaient présents :

Le Président,

Le vice-Président en charge des commissions « *Aménagement de l'espace-Urbanisme-Habitat* » et « *Voirie* »

Le vice-Président en charge des commissions « *Développement économique* » et « *Tourisme - valorisation du territoire* »

Le vice-Président en charge de la commission « *Environnements* »

Le vice-Président en charge de la commission

« *Servies à la population* »

Le vice-Président en charge de la commission « *Communication - Culture* »

R. MAHET,

A DE PAERMENTIER,

J- P VRANCKEN,  
Y. LEMAIRE

S. NANCEL,

P. PEYR.

### Les membres,

Mesdames et Messieurs CARPENTIER P, DUVAL F (remplacé par PROU T), DARCY JC (remplacé par MORIN F), PLEVEL F, CARDON C, DEZERABLE C (remplacé par DUQUENNE R), LITTY P, JANIAC L, KNAUSS JP, AMBEZA G AURIBAUT S, GRIMAL G, DUMONT E, LEROY M (remplacé par MESTDAGH A), LEONARD JP, CARON C, HUYGEBART B, BONTE A, FOURNIER C (remplacé par GOUT JC) DESTREZ G (remplacé par MATHIEU J), FORGET D, FLON Y, VOS C, LEROUX S, MAROT L, DUCHEMIN C, RAINETEAU R, NANCELLE G, ARONIO DE ROMBLAY B, MARCOU MC, DESREUMAUX L, D'ARRENTIERES M, DANIEL G, STERLIN O, CORMIER F, BLANCHARD M, THIBAUT JC, VIDAL C, PERRON W, BLAISE N, GOMEZ F, GIRARDAT G, GREUGNY S, SAVREUX G, PASSAL M, BOITIEUX JL.

### Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs ROUILLY B (a donné pouvoir à HYUGEBART B), SENGELIN JF (a donné pouvoir à DE PAERMENTIER A), MALLET D (a donné pouvoir à GREUGNY S), COLOMBATTO F (a donné pouvoir à BLANCHARD M), HIMBER M (a donné pouvoir à SAVREUX G), FRAU T, PARZYBUT R, DELACHAMBRE P.

### Etait absent :

Monsieur MANSARD F.

Madame Marie Claude MARCOU est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 9 décembre 2014

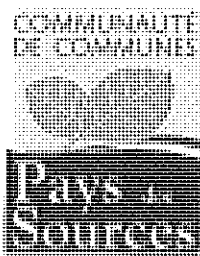
Date d'affichage : 9 décembre 2014

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 52 +5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 57

# PASSATION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'ENDUITS 2015-2016-2017



Cette année, la Communauté de Communes du Pays des Sources doit passer un nouveau marché triennal à bons de commandes des travaux d'enduits sur les 48 communes du Pays des Sources pour les années 2015, 2016 et 2017.

Ce marché est passé en procédure adaptée et comporte 1 lot unique

Pour les trois années, le montant minimum cumulé du marché est de 900 000 € HT. Le maximum est de 1 680 000 € HT.

Suite à l'avis d'appel à la concurrence, 4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

Le pouvoir adjudicateur propose de retenir l'entreprise la mieux-disante, à savoir, **EUROVIA**.

Les entreprises devaient indiquer sur un bordereau comportant des prix indicatifs quel rabais elles appliquaient sur ces prix. L'entreprise EUROVIA a remis l'offre avec le rabais le plus important (1<sup>er</sup> critère de jugement des offres: 70%).

L'entreprise EUROVIA applique un rabais de 26% sur tous les prix fixés dans le bordereau.

Le 2<sup>ème</sup> critère de jugement des offres était la valeur technique (30%).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté,

- **VALIDE** le choix du pouvoir adjudicateur de retenir l'entreprise EUROVIA pour le marché à bons de commande concernant la préparation des supports à enduire, la réalisation des enduits et les micros aménagements devant les bâtiments communaux et de signer les marchés triennaux à bons de commande correspondants,

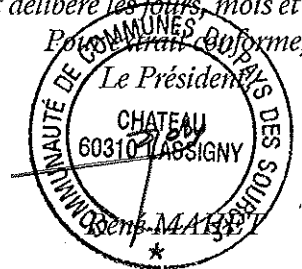
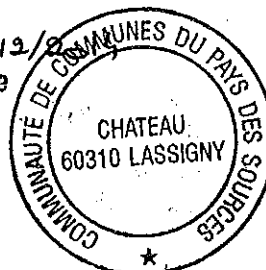
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

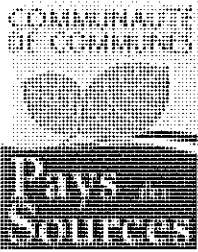
*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,*

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1  
du code général des collectivités territoriales,  
que le présent acte est rendu exécutoire le : 22/12/2015  
date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

  
René MAHET





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU PAYS DES SOURCES

Séance du 17 décembre 2014

Amy  
Avicourt  
Anthuel-Portes  
Baugy  
Beaulieu-les-Fontaines  
Belloy  
Biermont  
Boulogne-la-Grasse  
Baisnes-sur-Aronde  
Candor  
Connectancourt  
Canny-sur-Matz  
Conchy-les-Pots  
Coudun  
Crapeaumesnil  
Cuy  
Cuvilly  
Dives  
Écuivilly  
Éincourt-Ste-Marguerite  
Éricourt  
Fresnières  
Graumont  
Gournay-sur-Aronde  
Gury  
Hanvillers  
Laberlière  
Lagny  
La-Neuveville-sur-Reisons  
Lassigny  
Lataule  
Maigny-sur-Matz  
Marquêglise  
Mareuil-la-Motte  
Margny-aux-Cerises  
Monchy-Humières  
Mortemer  
Neufvy-sur-Aronde  
Ognolles  
Orvillers-Sorel  
Plessier-de-Roye  
Reisons-sur-Matz  
Ricquebourg  
Roye-sur-Matz  
Solente  
Thésy-court  
Vignemont  
Villers-sur-Coudun

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre 2014 à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

## Etaient présents :

Le Président,  
Le vice-Président en charge des commissions « *Aménagement de l'espace-Urbanisme-Habitat* » et « *Voirie* »  
Le vice-Président en charge des commissions « *Développement économique* » et « *Tourisme - valorisation du territoire* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Environnements* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Servies à la population* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Communication - Culture* »

R. MAHET,  
A DE PAERMENTIER,  
J- P VRANCKEN,  
Y. LEMAIRE  
S. NANCEL,  
P. PEYR.

## Les membres,

Mesdames et Messieurs CARPENTIER P, DUVAL F (remplacé par PROU T), DARCY JC (remplacé par MORIN F), PLEVEL F, CARDON C, DEZERABLE C (remplacé par DUQUENNE R), LITTY P, JANIAC L, KNAUSS JP, DELACHAMBRE P, AMBEZA G AURIBAUT S, GRIMAL G, DUMONT E, LEROY M (remplacé par MESTDAGH A) , LEONARD JP, CARON C, HUYGEBART B, BONTE A, FOURNIER C (remplacé par GOUT JC) DESTREZ G (remplacé par MATHIEU J), FORGET D, FLON Y, VOS C, LEROUX S, MAROT L, DUCHEMIN C, RAINETEAU R, NANCELLE G, ARONIO DE ROMBLAY B, MARCOU MC, DESREUMAUX L, D'ARRENTIERES M, DANIEL G, STERLIN O, CORMIER F, BLANCHARD M, THIBAUT JC, VIDAL C, PERRON W, BLAISE N, GOMEZ F, GIRARDAT G, GREUGNY S, SAVREUX G, PASSAL M, BOITIEUX JL.

## Etaient excusés :

Mesdames et Messieurs ROUILLY B (a donné pouvoir à HYUGEBART B), SENDELIN JF ( a donné pouvoir à DE PAERMENTIER A), MALLET D ( a donné pouvoir à GREUGNY S), COLOMBATTO F ( a donné pouvoir à BLANCHARD M), HIMBER M (a donné pouvoir à SAVREUX G) , FRAU T, PARZYBUT R.

## Etait absent :

Monsieur MANSARD F.

Madame Marie Claude MARCOU est désignée secrétaire de séance.

Date de convocation : 9 décembre 2014

Date d'affichage : 9 décembre 2014

Nombre de membres en exercice : 61

Nombre de membres présents : 53 +5 pouvoirs

Nombre de membres votants : 58

## PROJET DE PLAN DEPARTEMENTAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS NON DANGEREUX

Conformément à l'article L 541-14 du code de l'environnement et au décret du 11 juillet portant diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets, le Département de l'Oise s'est engagé dans les travaux d'élaboration du Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND).

Le PDPGDND vise à définir et coordonner l'ensemble des actions à mener par tous les acteurs publics, privés ou professionnels en matière de gestion des déchets.

A l'horizon 2027, les grands objectifs du projet de PDPGDND de l'Oise sont :

- Favoriser le modèle d'économie circulaire dans le secteur de la gestion des déchets
- Poser la prévention des déchets comme le pilier du plan
- Inciter aux pratiques de réemploi, notamment par le développement des recycleries
- Améliorer le recyclage et la valorisation matière des déchets
- Améliorer la valorisation organique des déchets
- Promouvoir le tri à la source et le sur-tri des déchets d'activités économiques
- Avoir recours à des solutions de traitement limitant les impacts sur l'environnement et préservant la santé humaine
- Inciter à l'utilisation des installations existantes plutôt qu'à la création de nouvelles unités
- Réduire les déchets envoyés en stockage et enfouir uniquement des déchets ultimes (ayant subi une valorisation préalable), qu'il s'agisse de déchets ménagers ou non
- Promouvoir le principe de proximité pour le traitement des déchets résiduels

Dans le cadre des consultations réglementaires, le Conseil Général soumet pour avis le projet de plan et son rapport environnemental. A défaut de réponse dans le délai de trois mois, l'avis est réputé favorable.

Le projet de PDPGDND de l'Oise prend en considération les efforts faits dans l'est de l'Oise, sous l'impulsion du SMVO, pour prévenir et réduire la production d'ordures ménagères et assimilées, ainsi que pour développer le recyclage des emballages ménagers et journaux- magazines.

Le projet de plan anticipe la poursuite de ces efforts et de la réduction de la production d'ordures ménagères résiduelles, à l'échelle de l'ensemble du département, rendant possible, à l'horizon de 10 ans, le traitement de la totalité de ces OMR par le seul centre de valorisation énergétique du SMVO.

Le SMVO va émettre un avis favorable à ce projet de PDPGDND.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté,

- **APPROUVE** le projet de Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux et son rapport environnemental
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

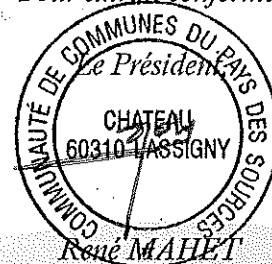
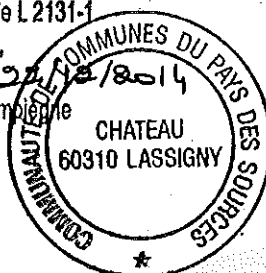
*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,*

*Pour extrait conforme,*

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : 27/12/2014  
 date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président

  
 René MAHET





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU PAYS DES SOURCES

Séance du 17 décembre 2014

Amy  
Avicourt  
Anthoud-Portes  
Baugy  
Beauveu-les-Fontaines  
Belloy  
Biermont  
Boulogne-la-Grasse  
Braisnes-sur-Aronde  
Candor  
Cannectancourt  
Canny-sur-Matz  
Conchy-les-Pots  
Coudun  
Crapeaumesnil  
Cuy  
Cuvilly  
Dives  
Écuilly  
Élincourt-Ste-Marguerite  
Évincourt  
Fresnières  
Graumont  
Gournay-sur-Aronde  
Guy  
Hainvillers  
Laberlière  
Lagny  
La-Neuveville-sur-Ressons  
Lassigny  
Lataule  
Magny-sur-Matz  
Marquéglise  
Mareuil-la-Motte  
Magny-aux-Cerises  
Monchy-Humières  
Mortemer  
Neufvy-sur-Aronde  
Ognolles  
Ouvillers-Sotel  
Plessier-de-Roye  
Ressons-sur-Matz  
Ricquebourg  
Roye-sur-Matz  
Solente  
Thiescourt  
Vignemont  
Villers-sur-Coudun

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre 2014 à 18 H 45 s'est réuni à la salle multifonctions de Laberlière, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Conseil Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents :**

Le Président,  
Le vice-Président en charge des commissions « *Aménagement de l'espace-Urbanisme-Habitat* » et « *Voirie* » .  
Le vice-Président en charge des commissions « *Développement économique* » et « *Tourisme - valorisation du territoire* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Environnements* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Servies à la population* »  
Le vice-Président en charge de la commission « *Communication - Culture* »

R. MAHET,  
A DE PAERMENTIER,  
J- P VRANCKEN,  
Y. LEMAIRE  
S. NANCEL,  
P. PEYR.

**Les membres,**

Mesdames et Messieurs CARPENTIER P, DUVAL F (remplacé par PROU T), DARCY JC (remplacé par MORIN F), PLEVEL F, CARDON C, DEZERABLE C (remplacé par DUQUENNE R), LITTY P, JANIAC L, KNAUSS JP, AMBEZA G AURIBAUT S, GRIMAL G, DUMONT E, LEROY M (remplacé par MESTDAGH A) , LEONARD JP, CARON C, HUYGEBART B, BONTE A, FOURNIER C (remplacé par GOUT JC) DESTREZ G (remplacé par MATHIEU J), FORGET D, FLON Y, VOS C, LEROUX S, MAROT L, DUCHEMIN C, RAINETEAU R , NANCELLE G, ARONIO DE ROMBLAY B, MARCOU MC, DESREUMAUX L, D'ARRENTIERES M, DANIEL G, STERLIN O, CORMIER F, BLANCHARD M, THIBAUT JC, VIDAL C, PERRON W, BLAISE N, GOMEZ F, GIRARDAT G, GREUGNY S, SAVREUX G, PASSAL M, BOITIEUX JL.

**Etaient excusés :**

Mesdames et Messieurs ROUILLY B (a donné pouvoir à HYUGEBART B), SENDELIN JF ( a donné pouvoir à DE PAERMENTIER A), MALLET D ( a donné pouvoir à GREUGNY S), COLOMBATTO F ( a donné pouvoir à BLANCHARD M), HIMBER M (a donné pouvoir à SAVREUX G) , FRAU T, PARZYBUT R, DELACHAMBRE P.

**Etait absent :**

Monsieur MANSARD F.

Madame Marie Claude MARCOU est désignée secrétaire de séance.

**Date de convocation :** 9 décembre 2014

**Date d'affichage :** 9 décembre 2014

**Nombre de membres en exercice :** 61

**Nombre de membres présents :** 52 +5 pouvoirs

**Nombre de membres votants :** 57

## SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

### Subvention aux manifestations locales

#### 1\*Ass « RESSONS Ciné MATZ »

Siège : Ressons Sur Matz

Dans le cadre du festival du film d'automne, l'association a organisé du 24 septembre au 8 octobre 2014 « *les Saisons du Cinéma* ». Ce premier festival a enregistré 291 entrées (population ressonoise et ses environs + groupements scolaires). La mairie de Ressons a mis à la disposition de l'association la grande salle du Centre de Culture et de Loisirs pour les projections. Celles-ci sont suivies de débats et/ou d'échanges avec les spectateurs.....**60.00 €**

#### 2\*Ass « Festi Vignemont »

Siège : Vignemont

L'association, créée en 2010, organise le 20 décembre 2014 une *soirée « Concert de Noël »* du *Brass Band de l'Oise* (Fédération des Sociétés Musicales de l'Oise) en l'église de Vignemont. Ce concert, organisé chaque année, a pour objectif de faire découvrir différents genres musicaux à tarifs accessibles (3€/enfants et 6€/adultes) et touche un public d'environ 120 spectateurs des communes rurales avoisinantes de Vignemont.....**201,00 €**

### Subvention aux manifestations d'intérêt communautaire

#### 1\*Ass « Les loisirs de Plessier de Roye »

Siège : Plessier de Roye

L'association a organisé le 28 Juin 2014 son traditionnel *feu de la Saint Jean*. Il s'agit d'un spectacle Son et Lumières réalisé par des troupes « les Baladins de l'histoire » et « Cheval Evasion » et des bénévoles suivi d'un feu d'artifice et enfin embrasement du feu de Saint Jean.....**1 000,00 €**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil de Communauté,

- **VALIDE** les dossiers présentés ci-dessus,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer toutes les pièces relatives à l'application de cette décision.

Le Président certifie, en application de l'article L 2131-1 du code général des collectivités territoriales, que le présent acte est rendu exécutoire le : **22/12/2014** date de son dépôt en sous-préfecture de Compiègne

Le Président  
*René MAHET*  
René MAHET



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,*

